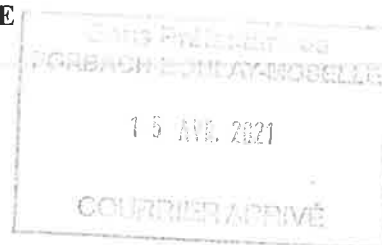




Nombre de délégués
en exercice : 55

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 29 MARS 2021

A la suite d'une convocation en date du 23 mars 2021, les membres composant le Conseil Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 29 mars 2021 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **32**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Pierre, LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Pascal HELFENSTEIN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Jean-Luc LUTZ, Sylvain NEUGEBAUER, Joël NIEDERLAENDER, Régis GAY, François SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, François GATTI, Pierre THIL, Christian CLEMENT.

✓ Etaient représentés par leur suppléant : **2**

Mesdames, Messieurs, Gilbert SCHUH représenté par Madame Eliane JACQUES, Salvatore COSCARELLA est représenté par Monsieur Kurt SCHIRLE.

✓ Excusés : **12**

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Germain DERUDDER, Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Guy BORN, Antoine FRANKE, Emmanuel SCHULER, Didier ZIMNY, Durkut CAN, Luc BALLASSE, Bernard PETRY.

✓ Excusés ayant donné procuration : **8**

Mesdames, Messieurs, Pascal LAUER a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Dominique LIMBACH a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Marc SENE a donné procuration à Monsieur Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Emmanuel THIRY a donné procuration à Monsieur Etienne HOFFERT, Simone RAMSAIER a donné procuration à Monsieur André DUPPRE, Salvatore FIORETTO a donné procuration à François GATTI.

✓ Absent : **1**

Monsieur Roland GLODEN.

04. FINANCES

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Syndical,

VU sa délibération n°2019/65 en date du 16 décembre 2019 portant dissolution des régies CSM, DSM et ECOTRI ;

VU sa délibération n° 2020/36 en date du 22 juin 2020 portant adoption du budget primitif 2020 du Sydeme ;

VU sa délibération n° 2020/62 en date du 14 décembre 2020 portant adoption du budget supplémentaire 2020 du Sydeme ;

CONSIDERANT que les écritures du compte administratif 2020 sont conformes à celles du compte de gestion 2020 établi par le service de gestion comptable de Saint-Avoid ;

CONSIDERANT l'avis favorable des membres du Bureau et de la Commission Finances, lors de leur réunion en date du 22 mars 2021 ;

Le Président ayant quitté la salle ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

36 voix pour,
0 voix contre,
5 abstentions,

Décident

➤ D'adopter le compte administratif 2020 du Sydeme arrêté comme suit :

| | EXPLOITATION | INVESTISSEMENT |
|--|---------------------|-----------------------|
| Dépenses 2020 | 45 368 675,82€ | 16 563 443,23€ |
| Recettes 2020 | 48 724 633,33€ | 16 431 817,39€ |
| Résultat de l'exercice 2020 | 3 355 957,51€ | -131 625,84€ |
| Résultat reporté de 2019 | -16 644 496,45€ | 2 429 204,23€ |
| Intégration des résultats 2019 des régies CSM, DSM et ECOTRI | -2 246 233,01€ | -102 542,11€ |
| Résultat cumulé 2020 | -15 534 771,95€ | 2 195 036,28€ |
| Restes à réaliser 2020 | - | 77 304,37€ |
| Restes à recouvrer 2020 | - | - |
| Besoin de financement | | - 2 117 731,91€ |

La délibération est adoptée à la majorité

Fait à MORSBACH, le 29 mars 2021

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le...**14 AVR. 2021**.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ...**14 AVR. 2021**.....

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' and 'S'.

